



## Droit de visite

-----  
Par Benji10

Bonjour suite à une demande de droit visite , après la mise état, ou l'on était pas d'accord sur la fréquence des droits visite , l'affaire a été renvoyé pour avis fu parquet , quelqu'un a une explication pourquoi sa va au parquet

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Pouvez-vous détailler le contexte ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Qu'en dit votre avocat ?

-----  
Par kang74

Bonjour

On parle de quel tribunal, juge, instance ?  
Un petit contexte aiderait à la compréhension .

-----  
Par Benji10

Ma.compagne était malade et sa créer bcp de conflits ,suite à sa la grand mère a plus pris de nouvelle de mon fils suite à son décès elle a demandé un droit visite toutes les 3 semaines hors je me suis opposé en demandant toutes les trimestre sachant que cette dernière a porté plainte pour harcèlement , plusieurs de mes témoins declare quelle n'a jamais aimé mon fils et sur sa mise en état elle a dit qu'elle connaissait pas les témoins alors que si .

-----  
Par kang74

Donc vous avez un avocat qui est au courant des échanges de pièces .  
La demande de droit de visite au nom de l'article 371-4 est une procédure très particulière, avec souvent plusieurs mis en état .

On ne peut pas même faire des hypothèses sans avoir ou vous en êtes et les pièces échangées .

-----  
Par Benji10

Merci